

Commune de MESNOIS

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux, **le JEUDI 31 mars 2022** à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1^{er} adjoint, CABUT Danielle 2^{ème} adjointe, PEAN Franck 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, ROUSSEL Frédéric, conseillers.

Absents excusés : BERREZ Serge, SORNAY Jean-Paul

Secrétaire de Séance : PETITCOLAS Alain a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil du 10 février 2022 :

A l'unanimité

1. Point par le 1^{er} adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

Enfouissement électrique : travaux bien avancés

1 nouveau poteau d'éclairage est prévu rue de la Mairie, ainsi qu'un éclairage sur la façade arrière de la Mairie.

Travaux Mairie : relancer le Sidec, pour l'établissement du cahier des charges, pour le marché public à engager sur internet ; les subventions seront allouées après le choix des entreprises.

Voie douce, reliant la rue des Craies : travaux prévus en juin, quand le sol sera assaini.

Débroussaillage à engager.

Chemins des « Barraques » : l'entreprise a effectué un « raclage » des bords ; le reste doit suivre.

Chemin menant à la ferme Berthet : suite à la demande des agriculteurs pour une réfection de celui-ci et pose d'enrobé, la commune propose de participer au montant des travaux, à 25 %.

2. Point par le 2^{ème} adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication :

SIVOS : les délégués informent de la diminution des effectifs à l'école notamment pour la rentrée scolaire 2023. Des travaux sur le groupe scolaire sont prévus comme chaque année (aménagement parking et voie piétonne- projet de sécurisation du groupe).

3. Point par le 3^{ème} adjoint sur les dossiers eau et réseaux :

Attente devis canne d'aspiration

Citerne incendie Rières et bornes incendie : attente d'informations

4. Finances :

4.1. Approbation des comptes de gestion 2021 M14 et M49

Unanimité

4.2. Vote des comptes administratifs 2021 m14 ET m49

M Jean Cachot présente le compte administratif dressé par Mme le maire.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M14

Résultats reportés	0	119 595	0	104 677		224 272
Affectation	0	0	0	0	0	0
Opérations de l'exercice.....	102 776	137 388	73 615	44 000	176 391	181 388
TOTAUX	102 776	256 983	73 615	148 677	176 391	405 660
Résultats de clôture.....	0	154 207	0	75 062	0	229 269
Reste à réaliser			99 793	0	99 793	0
RESULTATS DEFINITIFS		154 207	99 793			129 476

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M49 Eau & Assainissement

Résultats reportés.....	0	8 298	0	18 179		26 477
Opérations de l'exercice.....	24 024	26 059	5 888	10 331	29 913	36 390
TOTAUX	24 024	34 357	5 888	28 510	29 913	62 867
Résultat de clôture.....	0	10 333	0	22 622	0	32 954
RESULTATS DEFINITIFS		10 333		22 622		32 954

(Mme le maire ne participant pas au vote)

Le compte administratif 2021 est approuvé à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

4.3. Vote du budget 2022 M14 et M49

Dépenses prévues au budget :

PROJET	COUT H.T.	SUBVENTIONS	RESTE A CHARGE
Rénovation mairie	149 071	94 410	54 661
Voie douce	29 450	15 710	13 740
Chemins VC5	55 766	11 153	44 613
Places parking Rières Mesnois	11 272	5 318	5 954
3ème tranche enfouissement	119 595	20 688	45 430

Voté à l'unanimité

4.4. Affectation du résultat

Unanimité

4.5. Vote des taux

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux

Seules les bases évoluent (de 3,4%) : décisions de l'état

5. Subventions aux associations

Peuples solidaires jura	100 €
Sclérose en plaque	50 €
Souvenir français	50 €
ADMR	300 €
Amicale des donateurs de sang	50 €
Aide humanitaire	50 €
Beauregard en fête	300 €
Tennis club de Clairvaux	80 €

Chorale Clairpontoise	50 €
Foyer rural Val de l'Ain	50 €
Les amis du colibri	50 €
Assoc maison des parents	60 €
Association prévention routière	50 €
Amis de la rivière d'Ain	50 €
Club des anciens PDP	50 €
Protection Civile	500 €
Les Bleuets de France	50 €
Club omnisports Clairvalien	200 €
BTP CFA	100 €
CAVA	120 €
COLLEGE VOYAGE SCOLAIRE	48 €

Les subventions aux associations sont approuvées à 9 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

6. Questions diverses

Dépôt sauvage d'amiante : Les volontaires ont rendez-vous sur le site le 9/04/2022 à 9 H pour préparer à l'enlèvement.

Bac à verre de Thuron : 2 pistes sont abordées :

- 1) Voir si possibilité de le placer sur le bord de la rue des Craies, sur le domaine municipal,
- 2) Dans le cadre du projet de revitalisation, étudier un emplacement moins visible, sur le site actuel

La séance a été levée à 23 H 15

Le Maire,
Mme Sandrine GAUTHIER PACOUD

Le secrétaire de séance,